

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.05.27

Présents	27
Pouvoirs	4
Absents Excusés	2

OBJET :
INFORMATION AU
CONSEIL
MUNICIPAL :
RAPPORT
D'ACTIVITE DE LA
RESERVE
COMMUNALE DE LA
SECURITE CIVILE DE
BOUC BEL AIR -
ANNEE 2022/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 14 novembre

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Jean-François CAIRE à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Pierre MARROC, Patricia COTTI.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

La Réserve Communale de la Sécurité Civile (RCSC) assure des missions de prévention et de surveillance des feux de forêt et intervient en coordination avec les services de secours sous l'autorité du Commandant des Opérations de Secours (COS). Elle apporte également son concours pour le risque inondation et assure une présence préventive lors de différentes manifestations sur la commune.

Ce rapport ne donne pas lieu à un vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,

PREND ACTE du rapport d'activité de la Réserve Communale de la Sécurité Civile de Bouc Bel Air (RCSC) – année 2022/2023.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication le


Richard MALLIÉ
Maire

Envoyé en préfecture le 24/11/2023
Reçu en préfecture le 24/11/2023
Publié le
ID : 013-211300157-20231120-23_05_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

S²LO

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le



ID : 013-211300157-20231120-23_05_27-DE

